DITEC™

ENTREMATIC

CE

VALOR

IP1950FR - rev. 2011-03-31

FR

Manuel d’installation et d’entretien pour portes coulissantes

(Traduction des instructions originales)

ICIM
ISO 9001
Cert. n° 0957

DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

INDEX

Sommaire	Page
1. Consignes générales de securité	*3*
2. Declaration d'incorporation pour les quasi-machines	*3*
2.1 Directive machine	*3*
3. Données techniques	*4*
3.1 Mode d'emploi	*4*
4. Installation type - Eléments d'installation type	*5*
5. Installation de l'automatisme	*6*
5.1 Fixation caisson VALOR	*6*
5.2 Fixation caisson VALOR T	*7*
5.3 Fixation caisson VALOR H	*8*
5.4 Préparation du vantail en verre	*9*
5.5 Installation et réglage des vantaux VALOR - VALOR H	*10*
5.6 Installation et réglage des vantaux VALOR T	*11*
5.7 Installation rails au sol	*13*
5.8 Réglage courroie	*14*
5.9 Installation verrouillage	*14*
6. Raccordements électriques	*15*
7. Entretien ordinaire periodique	*15*
8. Mode d'emploi	*16*
8.1 Consignes générales de securité	*16*
8.2 Instructions de déverrouillage manuel	*17*
9. Mode d'emploi du selecteur de fonctions	*18*

Tous droits réservés

Les informations mentionnées dans ce catalogue ont été contrôlées avec la plus grande attention. Toutefois, nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs, omissions ou approximations dépendant d'exigences techniques ou graphiques.

1. CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

Le présent manuel d'installation s'adresse exclusivement à un personnel qualifié.
Lire attentivement les instructions avant de commencer l'installation du produit. Une mauvaise installation peut être source de danger. Ne pas jeter dans la nature les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) et ne pas les laisser à la portée des enfants car ils sont une source potentielle de danger. Avant de commencer l'installation, vérifier l'intégrité du produit.
Ne pas installer le produit en atmosphère et environnement explosifs: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité. Avant d'installer la motorisation, apporter toutes les modifications structurelles relatives à la réalisation des distances minimales de sécurité et à la protection ou séparation de toutes les zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général.
Vérifier que la structure existante remplit les prescriptions de robustesse et stabilité.
Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à l'inobservation de la bonne pratique dans la construction des portes et portails à motoriser, et aux déformations qui pourraient se produire au cours de l'utilisation.
Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte: des réglementations et directives en vigueur, des règles de la bonne pratique, de l'environnement d'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par la porte motorisé.
Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour signaler les zones dangereuses.
L'indication des données d'identification de la porte motorisée doit être visible sur chaque installation.

2. DECLARATION D'INCORPORATION POUR LES QUASI-MACHINES

(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)
Le fabricant DITEC S.p.A. ayant son siège Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY

Déclare que l'automatisme pour porte coulissante type VALOR
- Est construit pour être installé dans une porte manuelle pour constituer une machine au sens de la directive 2006/42/CE. Le fabricant de la porte motorisée doit déclarer la conformité au sens de la directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine.
- Est conforme aux exigences essentielles de sécurité applicables indiquées dans l'annexe I, chapitre 1 de la directive 2006/42/CE.
- Est conforme à la Directive Basse Tension 2006/95/CE.
- Est conforme à la Directive Compatibilité Électromagnétique 2004/108/CE.
- La documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la directive 2006/42/CE.
- La documentation technique est gérée par Alessandro Petenà ayant son siège Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY.
- Une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, suite à une demande dûment motivée.

Caronno Pertusella,
31-03-2011

Marco Zini
(Managing Director)

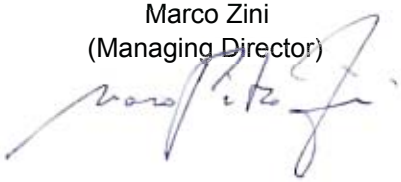

2.1 Directive machine

Selon la Directive Machine (2006/42/CE) l'installateur qui "motorise" une porte ou un portail a les mêmes obligations du fabricant d'une machine et donc il doit:
- prédisposer le dossier technique qui doit contenir les documents indiqués dans l'annexe V de la Directive Machine.
  (le dossier technique doit être gardé et tenu a dispositions des organes de contrôle nationaux pour au moins dix ans après la date de la fabrication de la porte motorisée);
- faire la déclaration CE de conformité selon l'annexe II-A de la Directive Machine et la remettre au client;
- afficher le marquage CE sur la porte motorisée selon le point 1.7.3.de l'annexe I de la Directive Machine.

3. DONNEES TECHNIQUES

	VALOR L - H	VALOR P	VALOR N	VALOR T
Alimentation	230 V~ / 50-60 Hz	230 V~ / 50-60 Hz	230 V~ / 50-60 Hz	230 V~ / 50-60 Hz
Absorption	1 A	1 A (1,6 A avec poids > 200 kg)	1 A (1,6 A avec poids > 200 kg)	1 A (1,6 A avec poids > 200 kg)
Alimentation accessoires	24 V= / 0,5 A max	24 V= / 0,5 A max	24 V= / 0,5 A max	24 V= / 0,5 A max
Vitesse max 1 vantail	0,8 m/s	0,8 m/s	0,8 m/s	/
Vitesse max 2 vantaux	1,6 m/s	1,6 m/s (1,2 m/s avec poids > 180 kg)	1,6 m/s (1,2 m/s avec poids > 200 kg)	0,8 m/s
Vitesse max 4 vantaux	/	/	/	1,6 m/s
Intermittence	S3 = 100%	S3 = 100%	S3 = 100%	S3 = 100%
Classe de service	5 - TRES INTENSIF	6 - CONTINU	6 - CONTINU	6 - CONTINU
Poids max 1 vantail	100 kg	120 kg (100 kg 1 vantail défonçable)	120 kg	200 kg
Poids max 2 vantaux	180 kg	220 kg (180 kg 2 vantaux défonçables)	240 kg	260 kg
Poids (galets renforcés) 1 vantail	/	/	150 kg	/
Poids (galets renforcés) 2 vantaux	/	/	300 kg	/
Temperature	-20°C / +55°C Batteries: -10°C/+50°C	-20°C / +55°C Batteries: -10°C/+50°C	-20°C / +55°C Batteries: -10°C/+50°C	-20°C / +55°C Batteries: -10°C/+50°C
Degré de protection	IP20	IP20	IP20	IP20

3.1 Mode d'emploi

- Les performances d'utilisation se réfèrent au poids recommandé (environ 2/3 du poids maximum admis). L'utilisation avec le poids maximum admis peut entraîner une diminution des performances ci-dessus.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs sont donnés à titre indicatif. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique.
- Tout accès automatique présente des éléments variables tels que: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

4. INSTALLATION TYPE

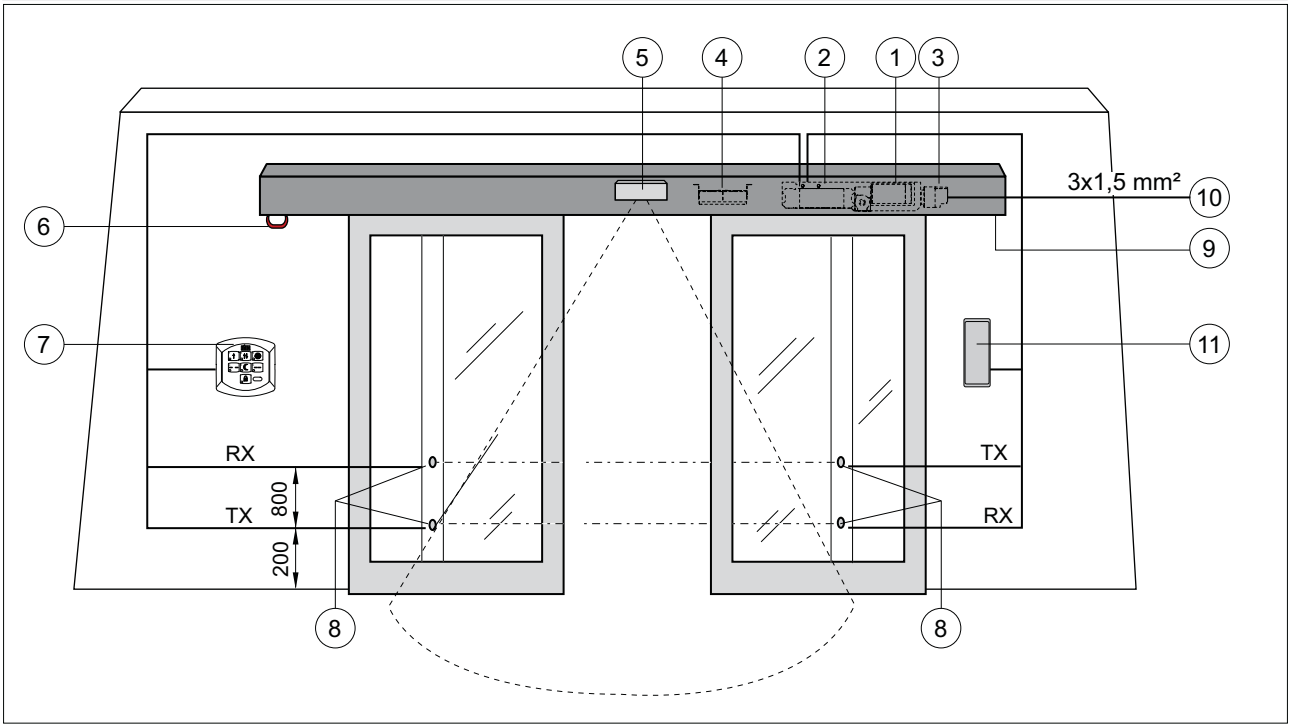

RÉF.	CODE	DESCRIPTION
1		Groupe de commande et de traction
2	EL20	Tableau électronique
3	AL2	Transformateur
4*	VALABE VALABC	Batteries d'urgence Batteries de continuité
5*		Capteur d'ouverture
6*	VALSB LOKSBM	Poignée de déverrouillage
7*	COME COMHK	Sélecteur de fonctions
8	CELPR	Cellules photoélectriques
9*	MD1	Module de l'afficheur pour le diagnostic et la gestion évoluée
10		Alimentation
11*	PFP1/PFP2	Bouton-poussoir d'ouverture

* Code optionnel

REMARQUE: la garantie de fonctionnement et les performances spécifiées ne s'obtiennent qu'avec les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

5. INSTALLATION AUTOMATISME

5.1 Fixation caisson VALOR

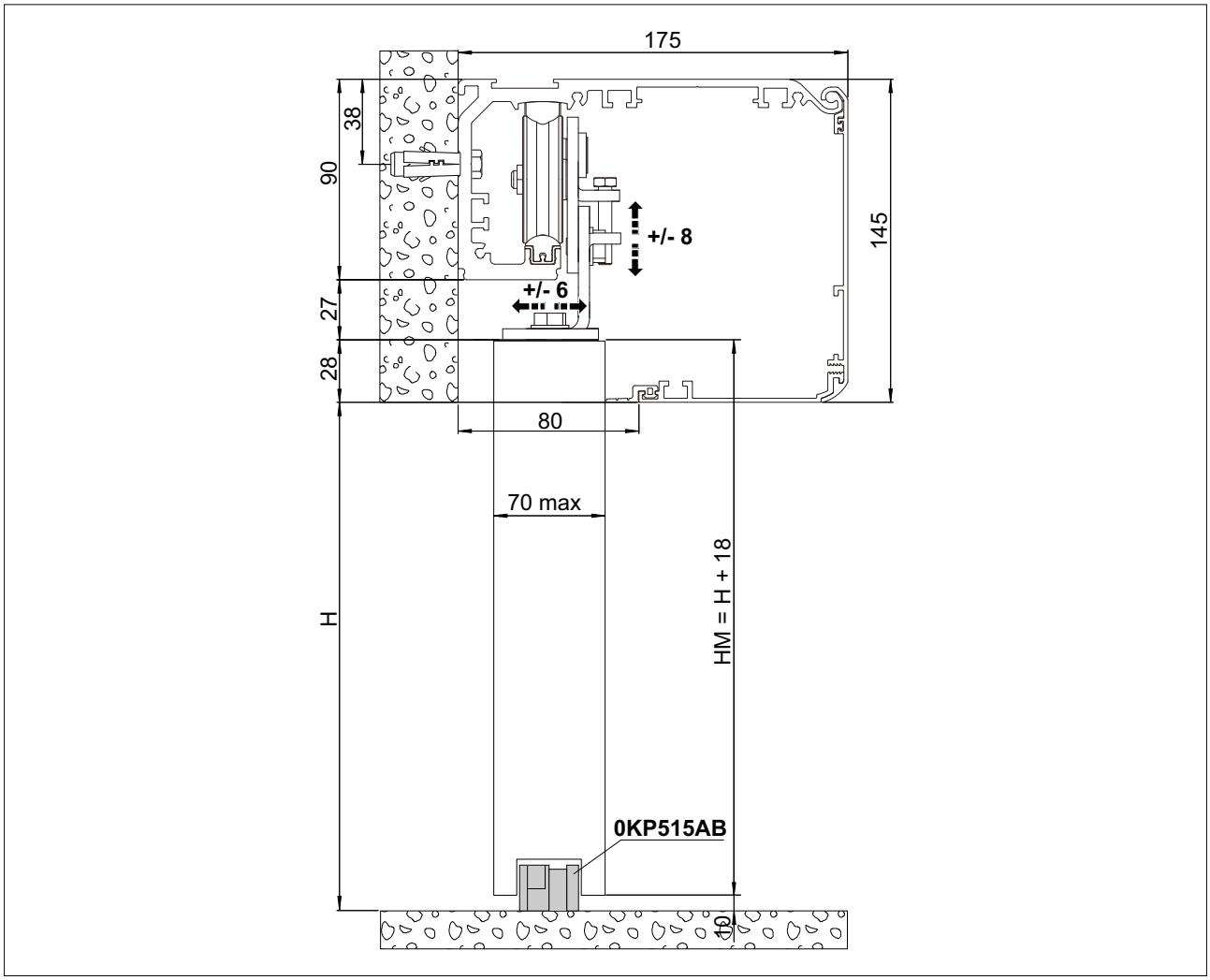

Toutes les mesures indiquées sont exprimées en millimètres (mm), sauf indications différentes.
Le dessin représente les mesures de fixation murale de l'automatisme VALOR en considérant que les vantaux de la porte sont réalisés avec des profilés qui ne sont pas de notre production.
Si les vantaux sont réalisés avec des profilés DITEC de la série: PAM16, PAM23, PAM45, considérer les mesures indiquées dans les manuels correspondants.
ATTENTION : si les vantaux n'ont pas de dispositif d'ouverture par poussée utiliser les chariots avec les étriers à 3 points de fixation.
Fixer le caisson avec des chevilles en acier M6 Ø12 ou des vis 6MA. Répartir des points de fixation tous les 800 mm environ.
Vérifier que le dessus du caisson soit perpendiculaire au sol et non déformé dans le sens longitudinal par la forme du mur. Si le mur n'est pas droit et lisse intercaler des plaques en fer sur lesquelles vous fixerez le caisson.
ATTENTION: La fixation du caisson au mur doit être sure et adaptée au poids des vantaux.

5.2 Fixation caisson VALOR T

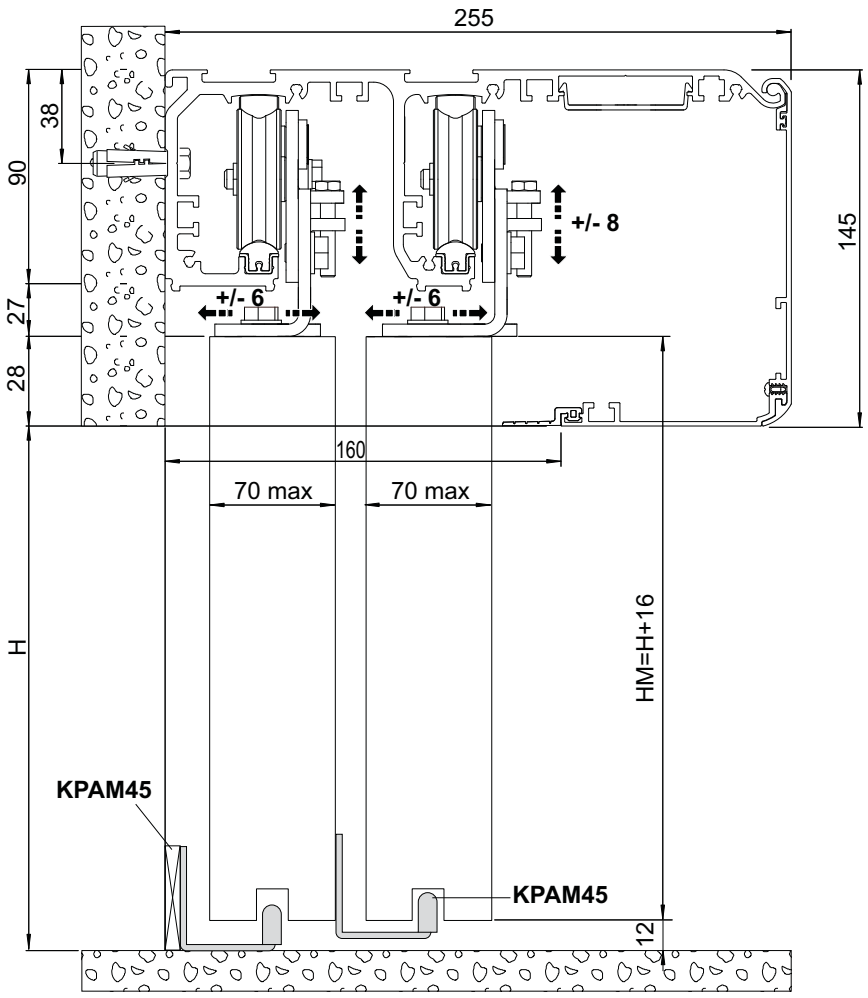

Le dessin représente les mesures de fixation murale de l'automatisme VALOR T en considérant que les vantaux de la porte sont réalisés avec des profilés qui ne sont pas de notre production.
Si les vantaux sont réalisés avec des profilés DITEC de la série: PAM16, PAM23, PAM45, considérer les mesures indiquées dans les manuels correspondants.
Fixer le caisson avec des chevilles en acier M6 Ø12 ou des vis 6MA. Répartir des points de fixation tous les 800 mm environ.
Vérifier que le dessus du caisson soit perpendiculaire au sol et non déformé dans le sens longitudinal par la forme du mur. Si le mur n'est pas droit et lisse intercaler des plaques en fer sur lesquelles vous fixerez le caisson.
ATTENTION: La fixation du caisson au mur doit être sure et adaptée au poids des vantaux.

5.3 Fixation caisson VALOR H

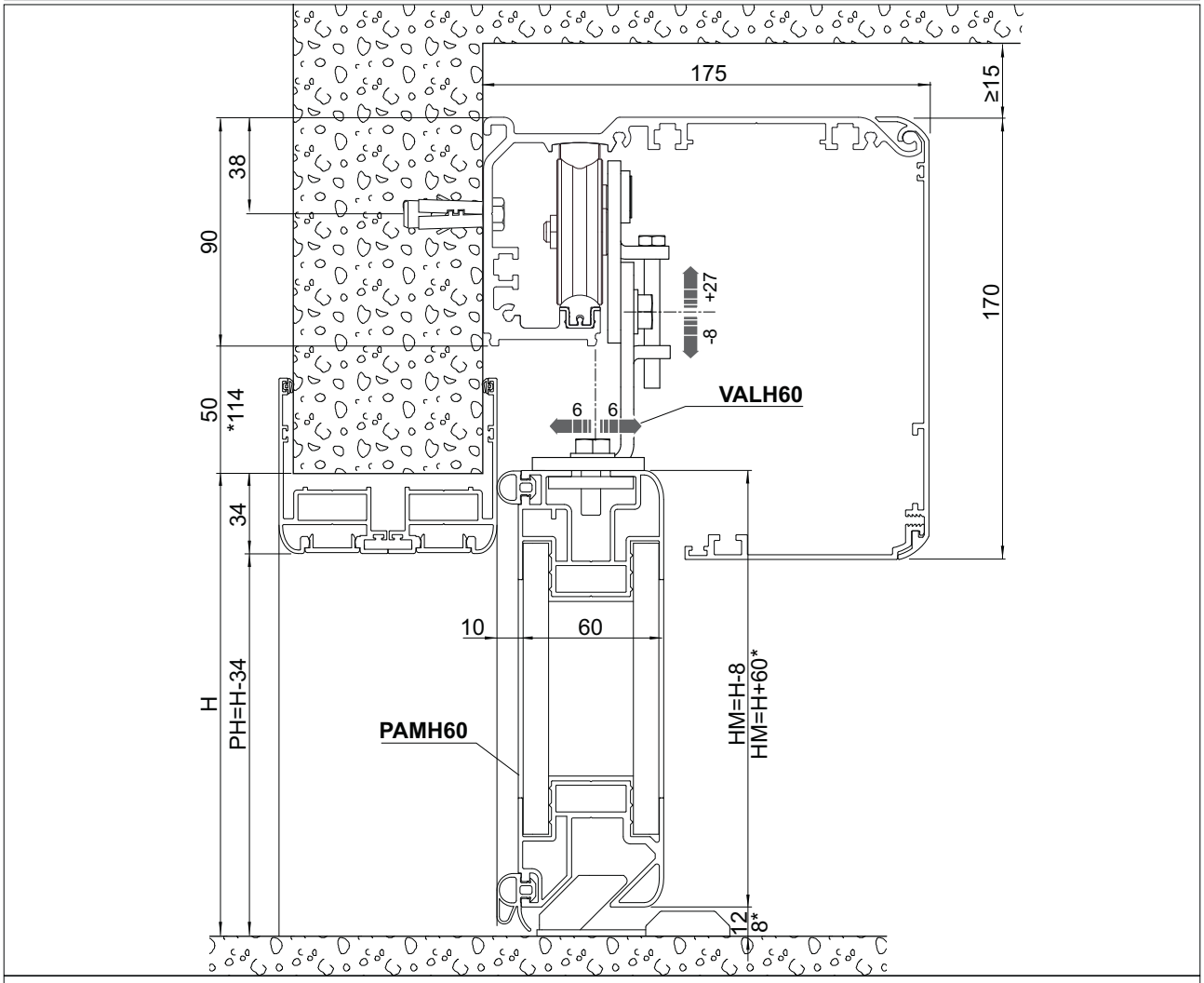

Toutes les mesures indiquées sont exprimées en millimètres (mm), sauf indications différentes.
La figure reporte les cotes de fixation en paroi de l'automatisme VALOR H lorsque les vantaux de la porte sont réalisés à l'aide de profils DITEC de la série PAMH60.
Si le vantail du bloc-porte PAMH60 présente un blindage au plomb (par exemple, dans les salles radiologiques), se référer aux cotes indiquées [*].
Fixer le caisson avec des chevilles en acier M6 Ø12 ou des vis 6MA. Répartir des points de fixation tous les 800 mm environ.
Vérifier que le dessus du caisson soit perpendiculaire au sol et non déformé dans le sens longitudinal par la forme du mur. Si le mur n'est pas droit et lisse intercaler des plaques en fer sur lesquelles vous fixerez le caisson.
ATTENTION: La fixation du caisson au mur doit être sure et adaptée au poids des vantaux.

5.4 Preparation du vantail en verre

Le dessin indique les mesures de la préparation du profilé en aluminium AC1356 et du verre.
La fixation prévoit des trous passants de Ø10 sur le profilé en aluminium et de Ø15 sur le verre. Le nombre de trous et l'entraxe correspondant dépendent de la largeur du vantail. Il est recommandé de mettre du silicone entre l'arête du verre et le fond intérieur du profilé.

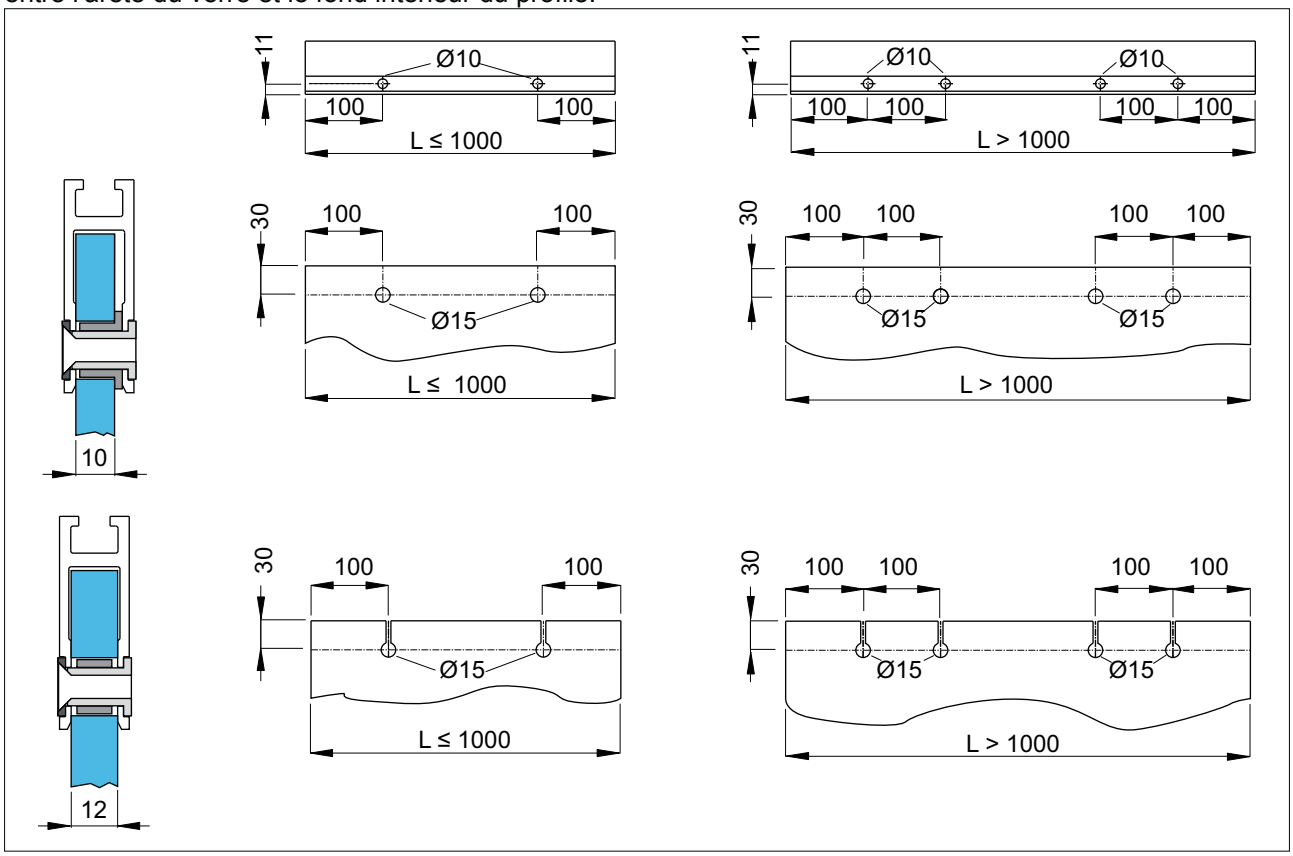

Le dessin indique les mesures de la préparation du profilé en aluminium AC4255 et du verre.
La fixation prévoit des trous passants de Ø6,5 fraisure 3x45° sur le profilé en aluminium et de Ø15 sur le verre. Le nombre de trous et l'entraxe correspondant dépendent de la largeur du vantail.

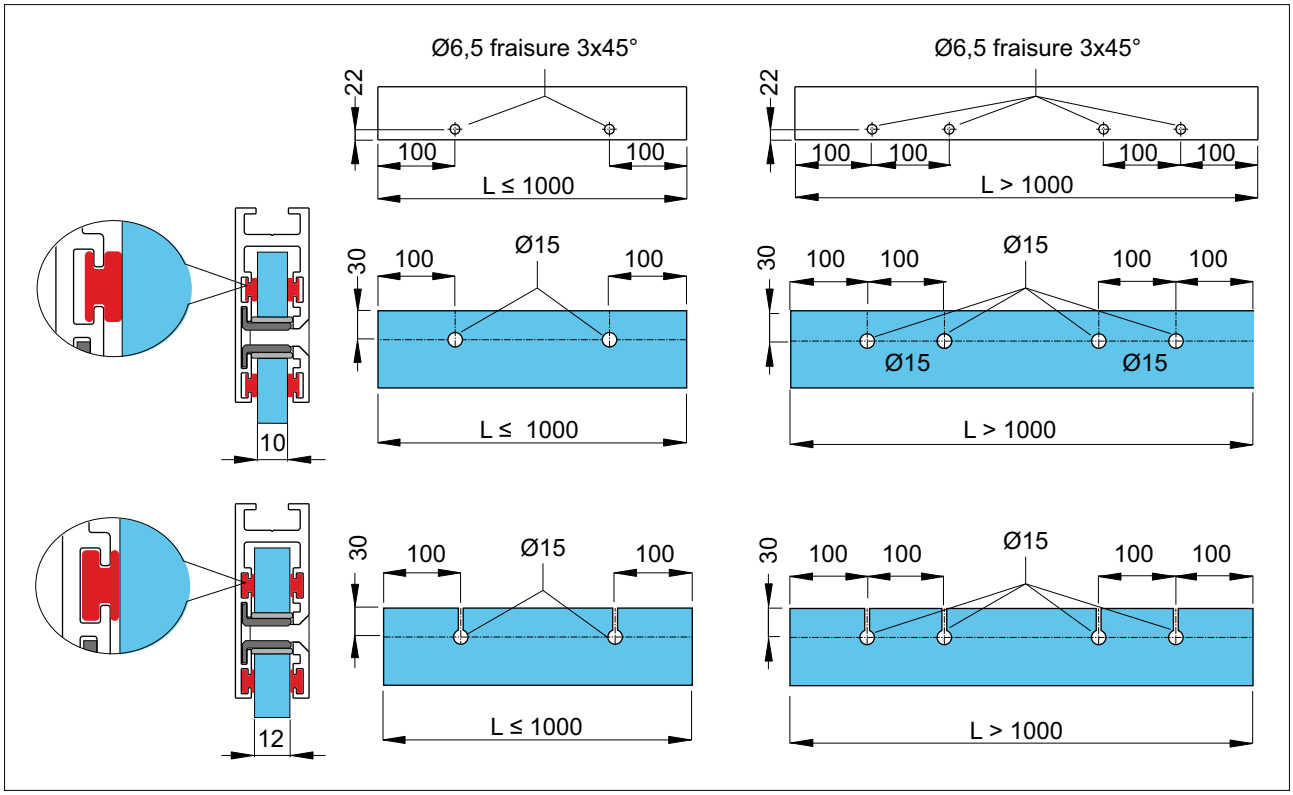

5.5 Installation et reglage des vantaux VALOR - VALOR H

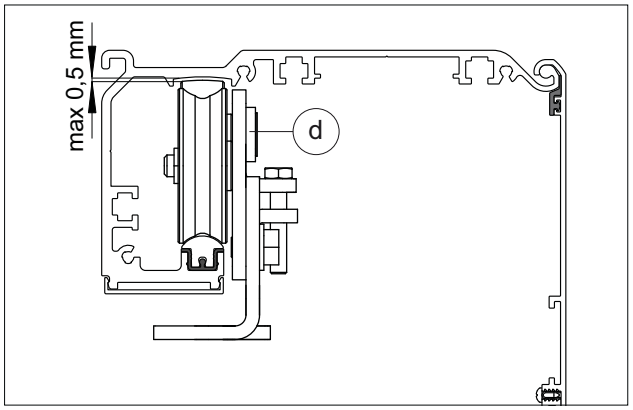

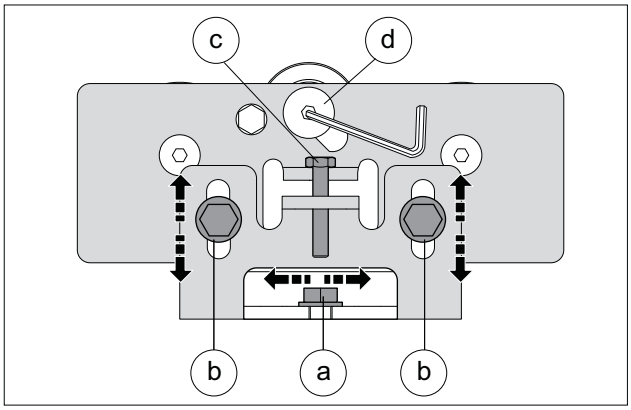

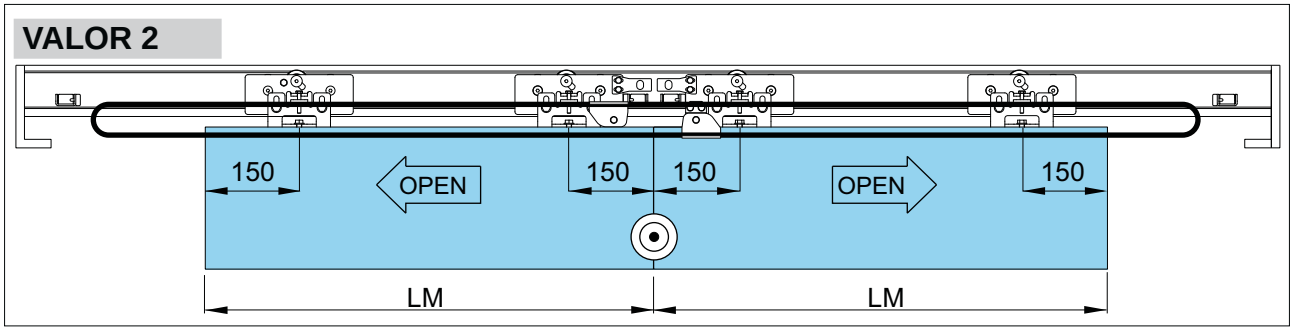

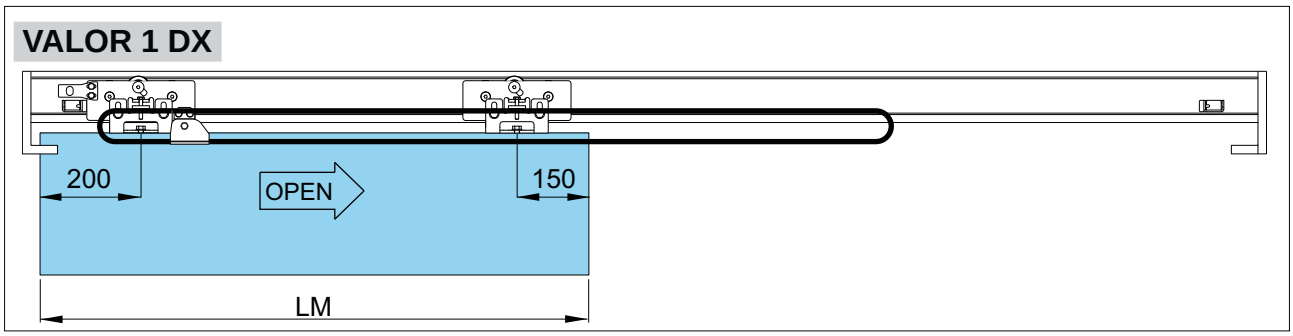

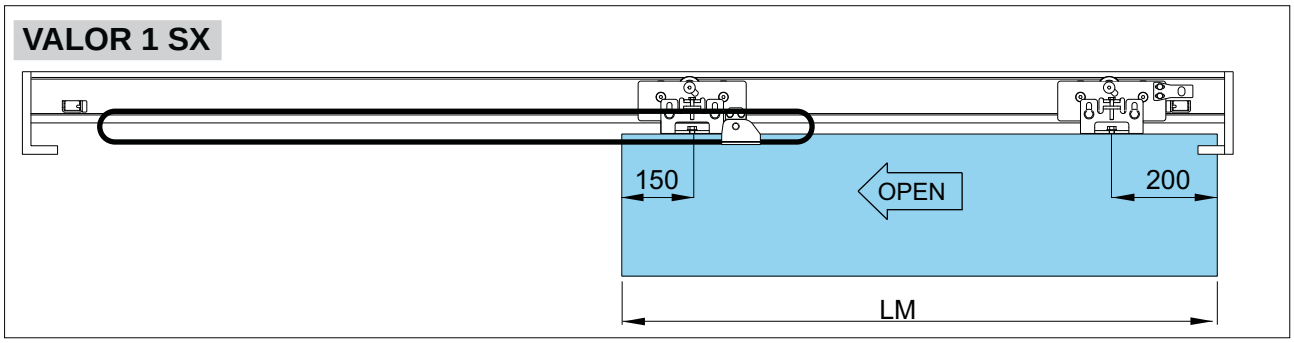

Vérifier que la roue centrale soit réglée [d] comme indiquée sur la figure.
Fixer le vantail au chariot avec les vis [a].
La roue extérieure du chariot ne doit pas dépasser du vantail.
Régler la position horizontale du vantail en respectant les mesures indiquées sur la figure VALOR 2 pour automatismes à deux vantaux, VALOR 1 DR pour automatismes à ouverture à droite et VALOR 1 GA pour automatismes à ouverture à gauche. Fixer le réglage avec les vis [a].
Desserrer les vis [b], régler la position verticale du vantail avec la vis [c] et fixer le réglage avec les vis [b].
Vérifier, en bougeant le vantail manuellement, que le mouvement soit libre et sans frottements et que toutes les roues appuient sur le rail
ATTENTION: Entre les vantaux en verre, sans joints, laisser au moins 10 mm en position de fermeture pour éviter le contact entre les verres.

5.6 Installation et reglage des vantaux VALOR T

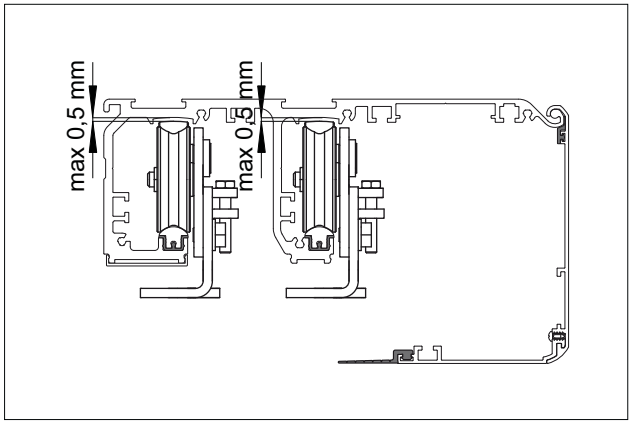

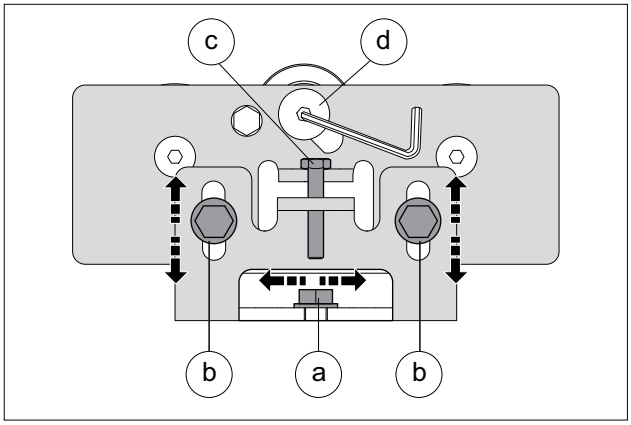

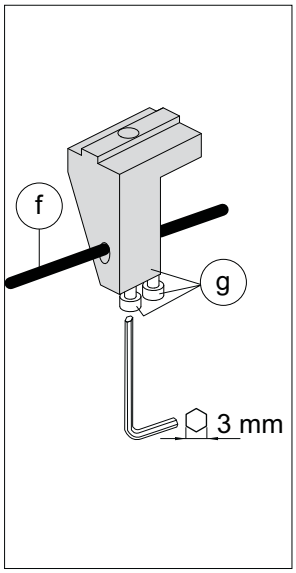

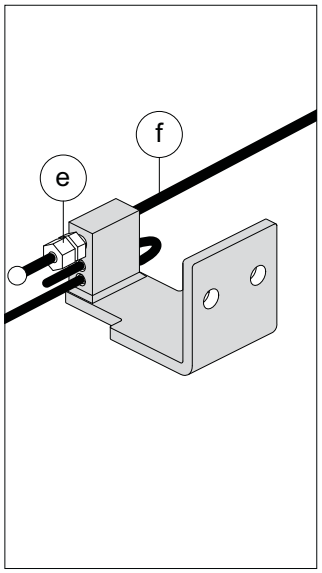

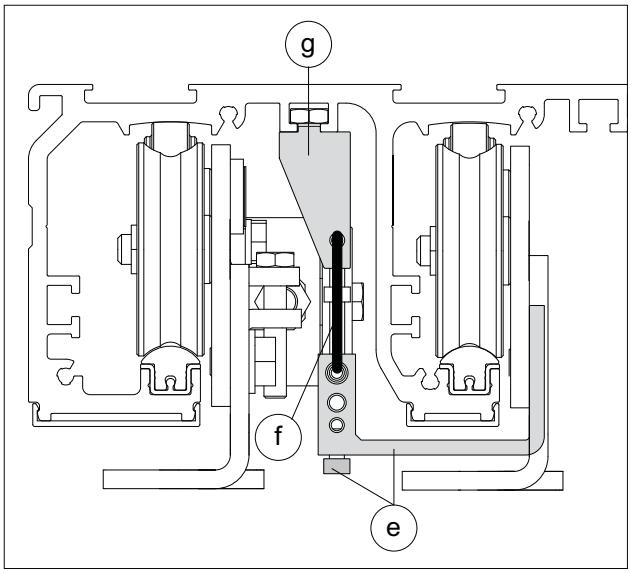

Vérifier que la roue centrale soit réglée [d] comme indiquée sur la figure.
Fixer le vantail au chariot avec les vis [a].
La roue extérieure du chariot ne doit pas dépasser du vantail.
Régler la position horizontale du vantail en respectant les mesures indiquées sur le dessin VALOR 2+2 pour automatismes à quatre vantaux, VALOR 1+1 DR pour automatismes à ouverture à droite et VALOR 1+1 GA pour automatismes à ouverture à gauche. Fixer le réglage avec les vis [a].
Desserrer les vis [b], régler la position verticale du vantail avec la vis [c] et fixer le réglage avec les vis [b].
Vérifier, en bougeant le vantail manuellement, que le mouvement soit libre et sans frottements et que toutes les roues appuient sur le rail

Pour régler le chevauchement des vantaux :
- Mettre les vantaux en butée en position de fermeture.
- Retenir fermement en positon de butée le vantail extérieur.
- Desserrer [g] et enlever le vantail en augmentant ou en diminuant le chevauchement.
- Serrer [g].

Pour régler la tension des câbles agir sur le tendeur [e] en desserrant le contre-écrou.
Tendre correctement la câble, ensuite la bloquer avec le contre-écrou.

VALOR 2+2

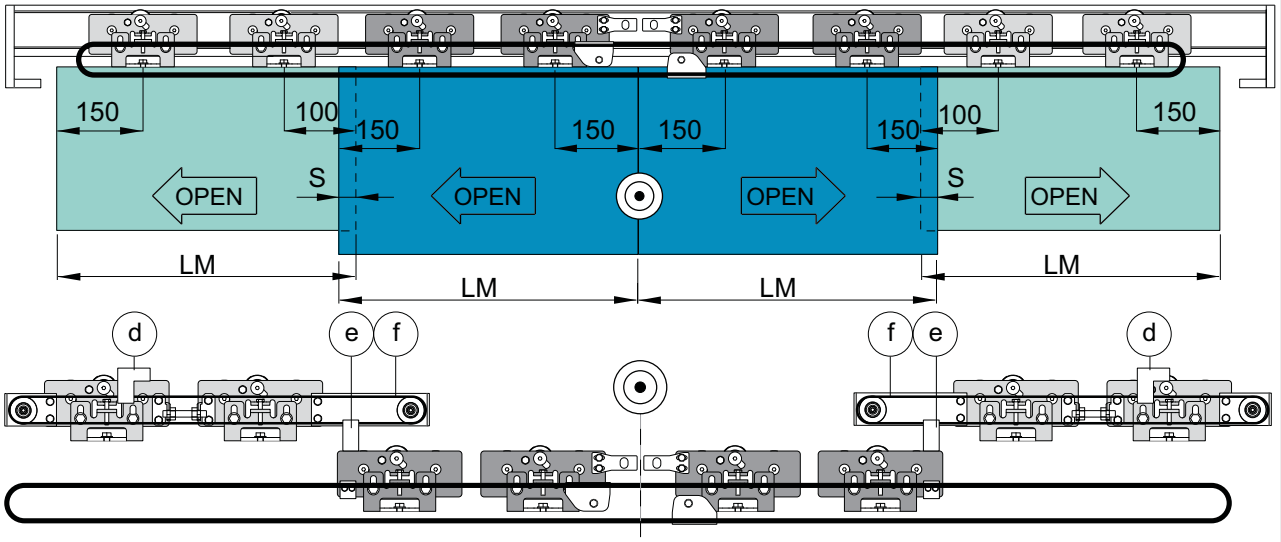

VALOR 1+1 DX

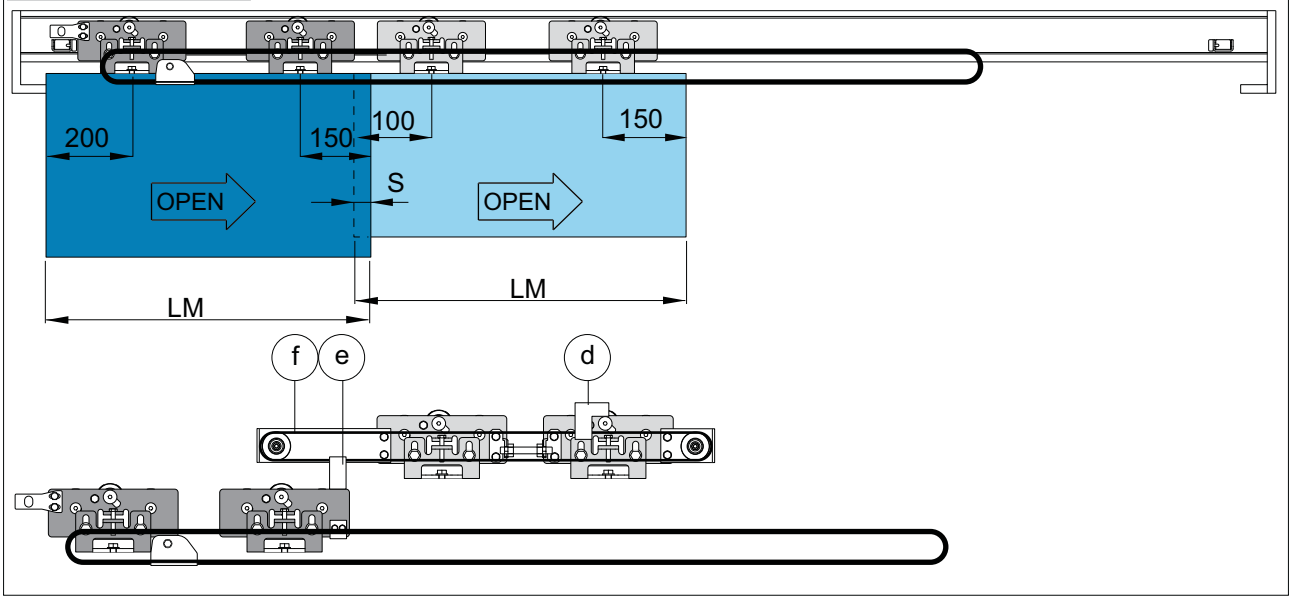

VALOR 1+1 SX

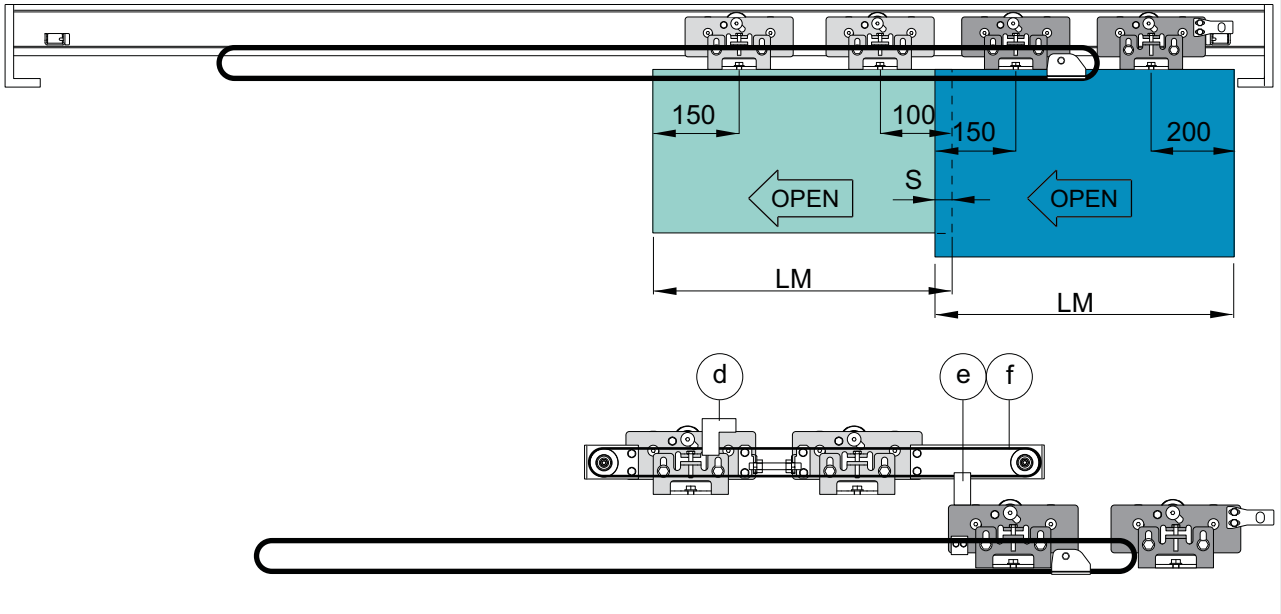

5.7 Installation rail au sol

Les rails au sol doivent être en matériau antifriction comme PVC, NYLON, TEFLON. Il est préférable que la longueur du rail au sol ne soit pas plus grande que le chevauchement entre vantail mobile et fixe, et qu'il n'entre pas dans l'espace de passage.

Les dimensions du guide au sol code 0KP515AB pour vantail avec châssis sont indiquées sur le dessin.

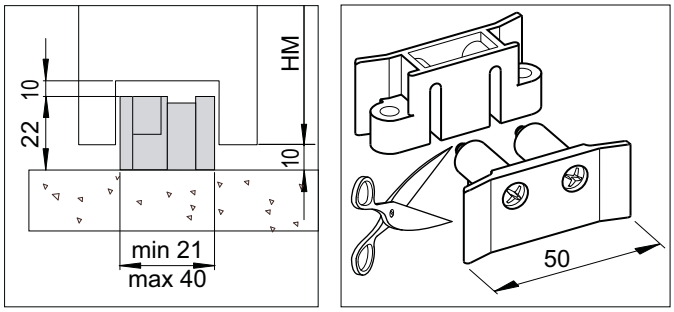

Les dimensions du guide au sol code KPAM45 pour vantaux télescopiques sont indiquées sur le dessin.

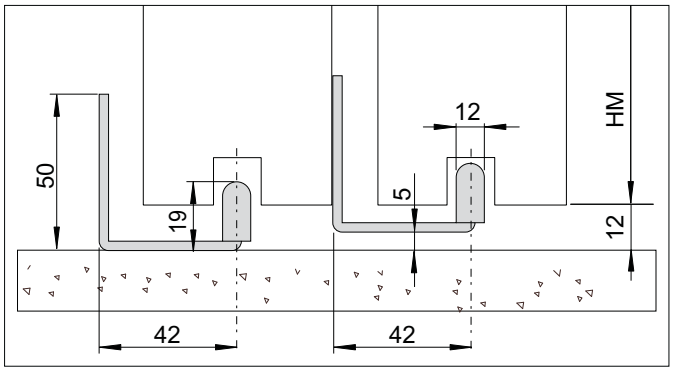

Les mesures du rail au sol du vantail PAMH60 sont reportées au paragraphe 5.3.

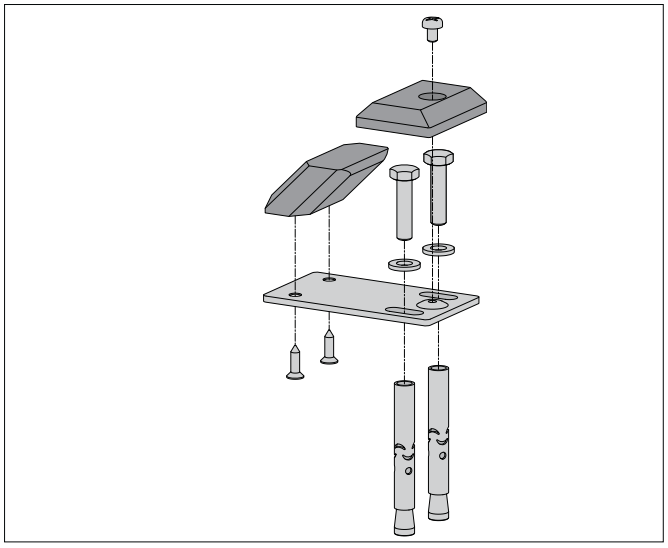

Les dimensions du guide au sol code 0KP369 pour vantail en verre sont indiquées sur le dessin.

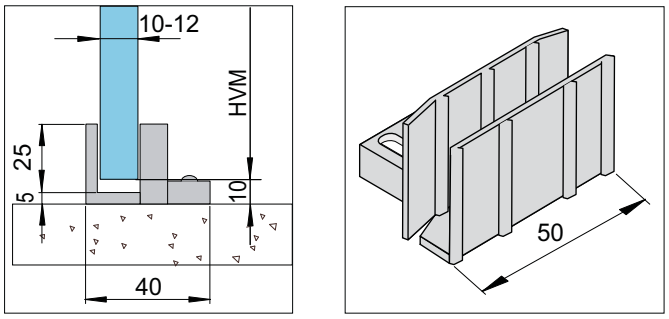

5.8 Reglage de la courroie

Desserrer les vis [a], dévisser la vis [b] jusqu'à ce que la compression du ressort soit de 20 mm (si la longueur de l'automatisme est inférieure à 2600 mm) ou 22 mm (si la longueur de l'automatisme est supérieure à 2600 mm).

Bloquer le réglage en serrant les vis [a].

ATTENTION: un réglage incorrect compromet le bon fonctionnement de l'automatisme.

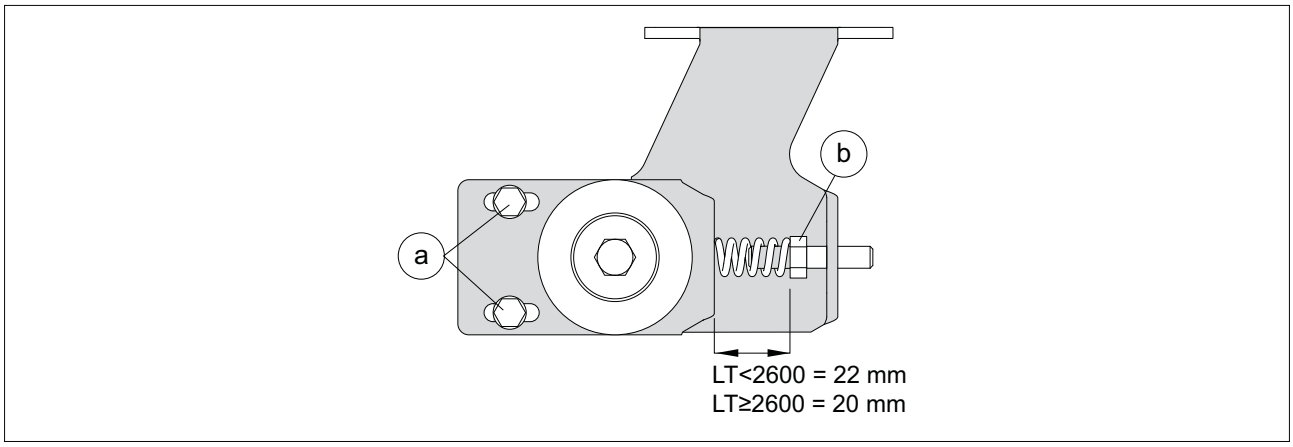

5.9 Installation du dispositif de verrouillage

Mettre les vantaux en position de fermeture.

Fixer le dispositif de verrouillage au profilé caisson avec les vis spéciales fournies [a].

Centrer l'axe du verrouillage [b] et la patte d'accrochage verrouillage [c] et vérifier manuellement le bon fonctionnement.

Graisser légèrement l'axe de verrouillage et la patte d'accrochage verrouillage.

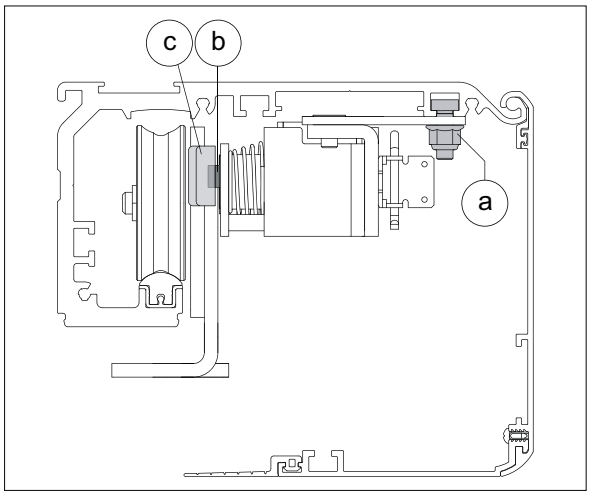

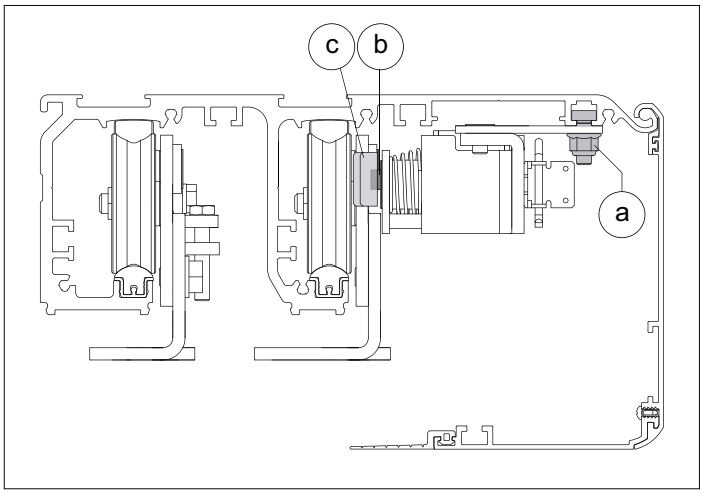

6. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Les branchements électriques et la mise en marche sont illustrés dans le manuel d'installation du tableau électronique EL20.

L'installation, les branchements électriques et les réglages doivent être effectués conformément à la bonne pratique et aux normes en vigueur.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général, de la porte ou du portail motorisé.

Avant de mettre sous tension, s'assurer que les données figurant sur la plaque signalétique correspondent à celles du secteur.

Prévoir sur le réseau d'alimentation un interrupteur/sectionneur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm.

Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un disjoncteur différentiel et d'une protection contre la surintensité adéquats.

Si nécessaire, raccorder la porte ou le portail motorisé à une installation de mise à la terre réalisée conformément aux prescriptions des normes de sécurité en vigueur.

Au cours des interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux parties électriques.

N'effectuer la manipulation des parties électroniques qu'après s'être muni de bracelets conducteurs antistatiques reliés à la terre.

Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement si des composants incompatibles sont installés.

7. PLAN D'ENTRETIEN ORDINAIRE

Effectuer les opérations et les vérifi cations suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Sans alimentation 230 V~ et batteries:

- Nettoyer et lubrifier les pièces en mouvement (les rails de coulissement des chariots et les rails de coulissement au sol).
- Contrôler la tension de la courroie.
- Nettoyer les capteurs et les cellules photoélectriques.
- Contrôler la stabilité de l'automatisme et vérifier le serrage de toutes les vis.
- Vérifier que l'alignement des vantaux soit correct, de même que la position des butées et l'insertion du verrouillage.

Rétablir l'alimentation 230 V~ et batteries:

- Contrôler le bon fonctionnement du système de verrouillage.
- Contrôler la stabilité de la porte et si le mouvement se fait de manière régulière et sans frottements.
- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fonctions de commande.
- Contrôler le bon fonctionnement des cellules photoélectriques.
- Contrôler si les forces développées par la porte respectent les conditions requises par les normes en vigueur.

REMARQUE: pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique

En cas de réparation ou de remplacement des produits, utiliser exclusivement les pièces de rechange DITEC.

L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisé, et remettre le mode d'emploi à l'utilisateur de l'installation.

8. MODE D'EMPLOI

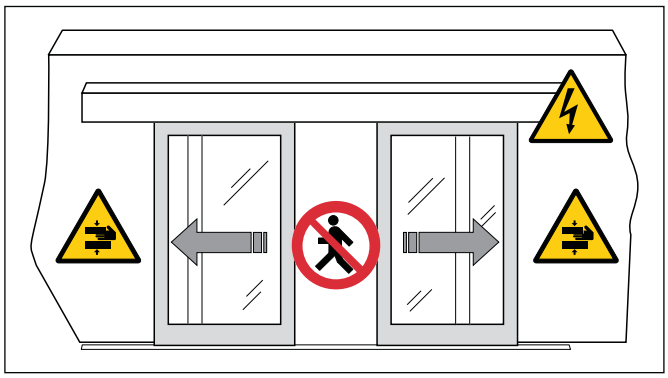

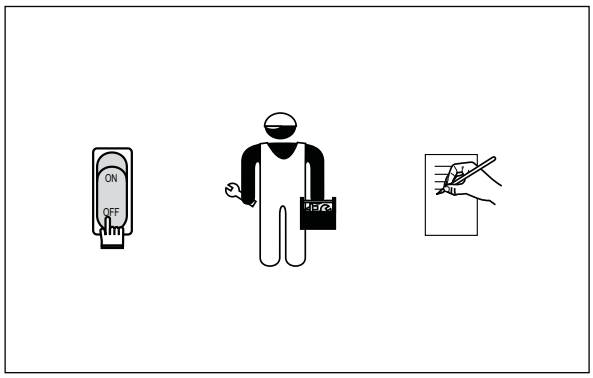

8.1 Consignes generales de securité

Les présentes consignes sont une partie intégrante et essentielle du produit, et elles doivent être remises à l'utilisateur.
Les lire attentivement car elles contiennent d'importantes indications concernant la sécurité d'installation, utilisation et entretien.
Conserver ces instructions et les transmettre à de nouveaux utilisateurs de l'installation.
Ce produit est exclusivement destiné à l'usage pour lequel il a été expressément conçu.
Un tout autre usage est impropre et par conséquent dangereux.
Le fabricant décline toute responsabilité quant aux préjudices causés par des usages impropres, erronés et déraisonnables.
Ne pas opérer à proximité des charnières ou des organes mécaniques en mouvement.
Ne pas entrer dans le rayon d'action de la porte motorisé en mouvement.
Ne pas s'opposer au mouvement de la porte motorisé car ceci peut générer des situations de danger.
Interdire aux enfants de jouer ou de s'arrêter dans le rayon d'action de la porte motorisé.
Conserver les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande hors de la portée des enfants, afin d'éviter que la porte ou le portail motorisé ne soit actionné involontairement.
En cas de panne ou de mauvais fonctionnement du produit, déconnecter l'interrupteur de mise sous tension, ne pas réparer ou intervenir directement, et s'adresser exclusivement à un personnel qualifié.
L'inobservation de ces consignes peut générer des situations de danger.
Les interventions de nettoyage, entretien ou réparation, doivent être effectuées par un personnel qualifié.
Pour garantir l'efficacité de l'installation et son bon fonctionnement, respecter scrupuleusement les indications du fabricant, en faisant effectuer l'entretien périodique de la porte motorisé par un personnel qualifié. Il est notamment recommandé de vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.
Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être attestées par des documents tenus à disposition de l'utilisateur.
Pour effectuer un recyclage correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, l'utilisateur devra déposer le produit auprès des "centres de tri sélectif" appropriés, prévus par les administrations communales.

A DETACHER ET REMETTRE A L'UTILISATEUR

8.2 Instructions de déverrouillage manuel

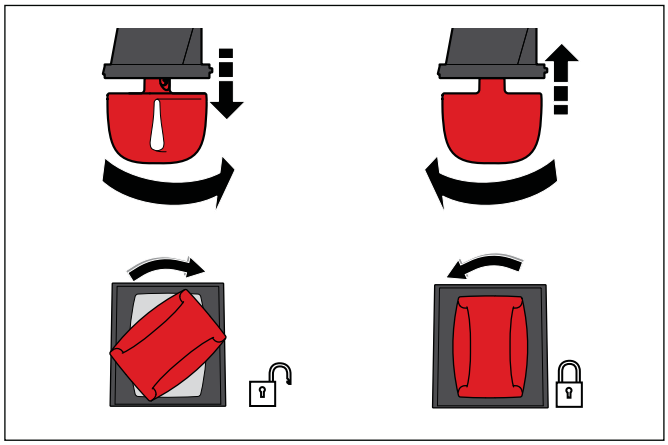

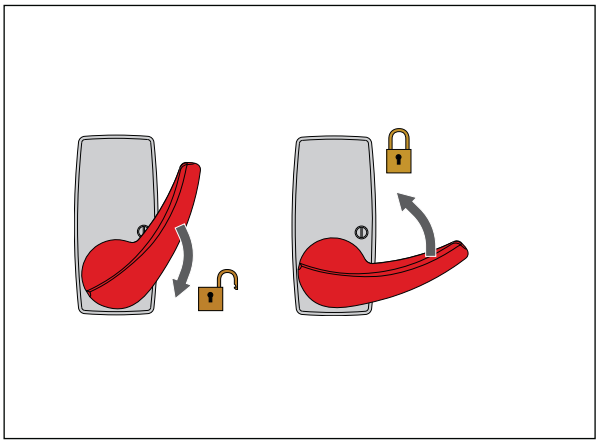

En cas d'entretien, de mauvais fonctionnement ou d'urgence, tirer vers le bas et tourner à droite le levier de déverrouillage VALSB ou abaisser le levier de déverrouillage LOKSBM (si installé) et placer à la main les vantaux en position ouverte.
Pour verrouiller à nouveau, ramener le levier de déverrouillage en position initiale.

ATTENTION: Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt.

A DETACHER ET REMETTRE A L'UTILISATEUR

DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3
21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

Installateur:

9. MODE D'EMPLOI DU SELECTEUR DE FONCTIONS

La position d'ARRET ne permet pas aux batteries d'intervenir en cas d'urgence.

NOTE: pour permettre le bon fonctionnement de la porte et la recharge permanenete des batteries, l'automatisme doit toujours être alimenté et les batteries branchées (même la nuit).

FONCTIONS SELECTEUR	COME	COMH-K
PORTE OUVERTE La porte s'ouvre et reste ouverte.		
OUVERTURE UNIDIRECTIONNELLE TOTALE Permet le fonctionnement unidirectionnel du côté intérieur/extérieur de la porte.		
OUVERTURE BIDIRECTIONNELLE TOTALE Permet le fonctionnement bidirectionnel de la porte.		
OUVERTURE PARTIELLE Permet le fonctionnement bidirectionnel, unidirectionnel et porte ouverte partiellement.		
OUVERTURE PARTIELLE Permet un fonctionnement bidirectionnel partiel.		
PORTE FERMÉE La porte se ferme et reste fermée et verrouillée (si le verrouillage est présent).		
FERMETURE NOCTURNE IMMÉDIATE (ARRET) En appuyant 3 s sur la touche FERMETURE NOCTURNE la porte se arret immédiatement. FERMETURE NOCTURNE RETARDÉE En appuyant sur la touche FERMETURE NOCTURNE la porte se ferme au bout de 10 s de fonctionnement (avec J1=ON) ou 60 s (avec J1=OFF), pour permettre au personnel autorisé à la gestion de la porte de sortir du local.		
FERMETURE NOCTURNE IMMÉDIATE Sélectionnant FERMETURE NOCTURNE la porte se arret immédiatement.		
POWER RESET Annule les données acquises et après 3 s effectue une nouvelle acquisition.	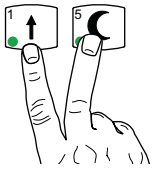	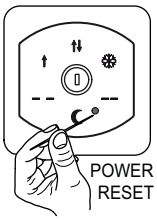
DMCS Jack Jack DMCS Permet d'effectuer la connexion au logiciel DMCS. REMARQUE : L'accès au jack DMCS a lieu en enlevant le couvercle du sélecteur de fonctions.	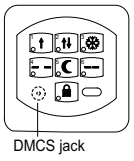	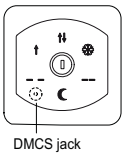
REGLAGE CODE (avec J3=ON.) Le code est formé de 5 chiffres au maximum. Appuyer pendant 3 s sur la touche VERROU. Saisir le code numérique. *NOTE : durant la procédure le voyant rouge clignote.* Appuyer pendant 3 s sur la touche VERROU. Si le voyant reste allumé fixe, le sélecteur est protégé par le code d'accès.		
ÉLIMINATION CODE (avec J3=ON) Appuyer pendant 3 s sur la touche VERROU. Saisir le code numérique. *NOTE : durant la procédure le voyant rouge clignote.* Appuyer pendant 3 s sur la touche VERROU. Si le voyant reste éteint, le sélecteur est en marche et aucun code d'accès n'est réglé.		

A DETACHER ET REMETTRE A L'UTILISATEUR

DITEC S.p.A. Via Mons. Banfi, 3 21042 Caronno P.lla (VA) Italy Tel. +39 02 963911 Fax +39 02 9650314
www.ditec.it ditec@ditecva.com

DITEC BELGIUM LOKEREN Tel. +32 9 3560051 Fax +32 9 3560052 www.ditecbelgium.be **DITEC DEUTSCHLAND** OBERURSEL Tel. +49 6171 914150 Fax +49 6171 9141555 www.ditec-germany.de **DITEC ESPAÑA** ARENYS DE MAR Tel. +34 937958399 Fax +34 937959026 www.ditecespana.com **DITEC FRANCE** MASSY Tel. +33 1 64532860 Fax +33 1 64532861 www.ditecfrance.com **DITEC GOLD PORTA** ERMESINDE-PORTUGAL Tel. +351 22 9773520 Fax +351 22 9773528/38 www.goldporta.com **DITEC SVIZZERA** BALERNA Tel. +41 848 558855 Fax +41 91 6466127 www.ditecswiss.ch **DITEC ENTREMATIC NORDIC** LANDSKRONA-SWEDEN Tel. +46 418 514 50 Fax +46 418 511 63 www.ditecentrematicnordic.com **DITEC TURCHIA** ISTANBUL Tel. +90 21 28757850 Fax +90 21 28757798 www.ditec.com.tr **DITEC AMERICA** ORLANDO-FLORIDA-USA Tel. +1 407 8880699 Fax +1 407 8882237 www.ditecamerica.com **DITEC CHINA** SHANGHAI Tel. +86 21 62363861/2 Fax +86 21 62363863 www.ditec.cn